



Bloc de climatisation bruyant proche fenêtre chambre

Par El_Memer

Bonjour à tous/toutes !

Ceci est mon premier message sur ce site donc je ne connais pas la "charte" s'il y en a, soyez cléments svp !

Je viens d'acquérir un appartement situé au 2^e étage d'un immeuble, et il se trouve que le voisin du dessous, a deux blocs de clim côté chambre, qui sont assez proches de mes fenêtres (1m30 max je pense entre chaque bloc et ma fenêtre).

Or, l'un des deux blocs de clim ne s'arrête jamais de tourner à cause d'un problème, et ce dernier est assez bruyant, et surtout, en continu !

J'ai tenté d'aller voir les locataires, mais apparemment il est impossible de disjoncter ce bloc, sans faire disjoncter les prises de la chambre. Et le bruit ne les dérangerait pas, donc ils ne souhaitent pas voir avec le propriétaire...

J'aimerais donc savoir s'il y avait une législation qui réglementait d'une part le bruit constant en habitation (si je dois faire des mesure de bruit,...), et d'autre part, le positionnement des bloc de climatisation vis à vis des voisins (et surtout des chambres !).

Merci d'avance de votre temps, et de votre aide !

Par vivi2501

Les climatiseurs monoblocs annoncent en général un bruit compris entre 60 et 70 dB (tandis que les splits peuvent descendre à 40, voire 30 dB). Certains disposent néanmoins d'une fonction « nuit » (aussi appelée « sleep » ou « silence ») pour un fonctionnement plus discret.

Respecter la distance avec le voisinage

Concernant la distance à respecter avec les voisins pour l'installation d'une climatisation, aucune distance spécifique n'est précisée. Toutefois, le Code de l'urbanisme recommande de ne pas construire à moins de 3 mètres de la limite de propriété

sur internet, vous trouverez plusieurs associations qui pourront vous aider dans vos démarches, je vous en communique une au hasard

""

www.bruit.fr

""

Par El_Memer

Merci de votre réponse !

Je suis allé m'informer sur le site que vous m'avez fourni et d'autres, mais j'ai du mal à trouver l'information qui me permettrait de justifier de demander à mon voisin de déplacer son bloc de climatisation.

Merci encore et bonne fin de journée !